



michel.plee@free.fr

Contribution de Michel PLÉE

L'ESS (Économie Sociale et Solidaire) et la Réforme Territoriale

Le Conseil économique et social régional a répertorié de nombreuses actions de coopération et de structures communes entre la Bretagne et les Pays de la Loire. Il convient de souligner également l'impact et le rôle de l'ESS dans le tissu économique et social de ces deux Régions.

En conjuguant les deux indicateurs de la masse brute de l'ESS et sa place dans la Région, la Bretagne et les Pays de la Loire arrivent largement en tête de toutes les Régions françaises. Elles affichent plus de 14 % de l'emploi salarié privé dans leurs territoires (10 % au plan national). À lui tout seul, l'emploi associatif représente 10 % de l'emploi salarié privé.

Ces performances ne sont pas surprenantes. La Bretagne et les Pays de la Loire ont été pionnières dans l'essor du mouvement coopératif au cours des dernières décennies : celui de la production et de la transformation dans les secteurs agricole et maritime, celui de la grande et de la petite distribution, celui des groupements d'achats. Elles ont également en commun une forte tradition mutualiste héritée de mouvements de jeunesse très influents : la J.A.C. en milieu agricole, la J.O.C. en milieu industriel et une propension aux solidarités cultivée lors des luttes ouvrières, notamment dans les chantiers navals, les activités portuaires et l'aéronautique.

À partager depuis longtemps des pratiques coopératives, mutualistes, associatives, à coordonner des actions, des projets, des innovations, le Grand Ouest a construit une forme de culture à la fois économique et sociale qui contribue de manière spécifique à sa cohérence territoriale. Et il s'agit d'une culture ouverte à la coopération avec tous les autres acteurs économiques.

L'ESS a un poids économique suffisant dans ces deux Régions pour n'être pas dans une posture défensive ou militante mais au contraire à la recherche d'échanges avec les partenaires économiques pour co-construire des projets de territoires. Aussi bien dans le Pays d'Ancenis que dans le Pays de Morlaix.

L'approche de l'ESS qui solidarise l'économique et le social, et plus largement le sociétal en produisant à la fois des biens et des liens, interpelle tous les acteurs qui concourent au développement économique. L'attestent l'essor de l'entreprenariat social, le développement des démarches "RSE" (Responsabilité sociétale des entreprises), la multiplication des SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif), l'émergence de Pôles territoriaux de coopération.

Le grand Ouest apparaît comme un laboratoire où s'expérimentent des modes d'entreprendre, des innovations organisationnelles qui préfigurent de nouveaux modèles économiques, de nouveaux référents de compétitivité, de nouvelles gouvernances d'entreprises.

Très ancrées dans le tissu social et économique des territoires, les structures de l'ESS associées aux PME et aux entreprises artisanales jouent dans ces deux Régions un rôle très dynamique et assurent, au quotidien, dans les hameaux, les bourgs, les quartiers, l'essentiel qui ne peut échapper à toute réforme territoriale parce qu'il répond aux besoins des citoyens : une véritable économie de proximité.

Un découpage administratif des Régions devrait prendre en compte ces réalités économiques, sociales, culturelles qui rapprochent déjà la Bretagne et les Pays de la Loire et sont de véritables atouts, par-delà les considérations historiques, géographiques ou politiques, parce qu'elles sont tournées vers l'avenir et ses enjeux.